

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varces, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à 19h00, sous la présidence de Monsieur David RICHARD, Maire.

PRESENTS : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – C. FATTORI – M. FOUILLE – L. GARNIER – C. ORIOL – M. SIBILLE – G. SPIRHANZL – E. CARLIER – F. DIAZ – J.-C MICHAUD – L. PICHON – D. BONZY

EXCUSES : C. RODARY (pouvoir donné à C. CURTET)

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 17

Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Guillaume SPIRHANZL

Convocation du 11/11/2023

OBJET : CULTURE

CONVENTION DE BENEVOLAT DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Dans le cadre de la gestion de la bibliothèque municipale « Les Epis d'Or » de Saint-Paul de Varces, la commune propose de mettre en place une convention de bénévolat entre la collectivité et les bénévoles définissant les modalités et les engagements de chacune des parties.

Cette convention de bénévolat est destinée à reconnaître et affirmer la place des bénévoles dans le fonctionnement de la bibliothèque.

Vu l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la convention de bénévolat de bibliothèque en annexe ;

Considérant que les bénévoles sont indispensables au fonctionnement d'un service de lecture publique à Saint-Paul de Varces et que ce volontariat implique l'acceptation des modalités et engagements de chacune des parties.

Sur le rapport de Mme CURTET,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la convention de bénévolat de bibliothèque
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant au dossier et notamment la convention de bénévolat de bibliothèque

Envoyé en préfecture le 23/11/2023

Reçu en préfecture le 23/11/2023

Publié le

ID : 038-213804362-20231116-231116_DEL59-DE

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits et signé par les membres présents.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations et rendu exécutoire.

**Le Maire,
David RICHARD
Le 16 novembre 2023**



Détail des votes :

- Pour : D. RICHARD – J. BRAISAZ – V. CAZAUX – R. CONTARD – C. CURTET – C. FATTORI – M. FOUILLE – L. GARNIER – C. ORIOL – M. SIBILLE – C. RODARY – G. SPIRHANZL – E. CARLIER – F. DIAZ – J.-C MICHAUD – L. PICHON – D. BONZY
- Contre :
- Abstention :